



CR AG DE SELMER

VENDREDI 2 FEVRIER 2024 – 50 PERSONNES

SYNDICAT C.G.T SELMER
25 Rue Maurice Berteaux -78 711 Mantes la Ville
Email : cgt.selmer.new@gmail.com

REMISE DES FNI 2024 - INÉDITE ET FESTIVE

Compte rendu succinct – Extraits de l'intervention de Louis MARIE, membre du bureau du collectif USLR de l'Union Locale CGT de la Région Mantaise.

Vendredi 2 février 2024, c'est à une remise des FNI 2024 inédite à laquelle étaient conviés les adhérents de toutes les sections « Retraités » de la Région Mantaise.

(MULTIPRO – EDF – CHEMINOTS – SELMER.)

Plus de 50 présents pour cette remise des FNI, qui se sont mis à table (pour la bonne cause) après l'intervention de Louis MARIE qui a rappelé quelques dates à venir :

Notamment, la panthéonisation de Missak et Mélinée MANOUCHIAN, le 21 février et aussi une occasion de parler du rôle de la main d'œuvre immigrée dans l'histoire de France. La CGT regrette que les 22 de Châteaubriand ne soient pas tous concernés par cette reconnaissance.

Louis a rappelé que le 25 janvier le Conseil Constitutionnel a rendu son avis sur la loi de la honte en rejetant 32 dispositions sur les 49 examinées, les considérant anticonstitutionnelles. La CGT ayant largement impulsé la résistance et la dénonciation du projet.

Dans son intervention Louis a rappelé également que le 8 mars sera une journée de lutte pour le droit des femmes.

Les massacres continuent en Palestine. L'armée israélienne n'exclut aucune barbarie pour remplir les objectifs que lui a attribué le gouvernement d'extrême droite de Benyamin Netanyahu.

24 000 morts dont plus de 9000 enfants, près de 61 000 blessés et plus de 9000 disparus, et pratiquement aucune réaction internationale.

Le 15 mars 2024, nous commémorerons les 80 ans du programme du CNR. Ce sera l'occasion de reparler des perspectives à construire lorsque les contradictions s'aiguisent.

Le moment est difficile pour nous car les réactionnaires ont le vent en poupe dans différents pays. En France, BOLLORE et d'autres ont clairement mis leurs entreprises et leur influence au service de la promotion de l'extrême droite.

Plus que jamais, il y a matière à se battre pour une autre répartition des richesses.

Alors, oui ! Nous avons raison de revendiquer une revalorisation des pensions de 10 % immédiatement comme nous l'avons fait le 26 octobre dernier, où plus de 400 cartes pétitions ont été déposées à la sous-préfecture.

Et conformément à la décision du congrès de l'UCR de fin novembre dernier, les retraités seront de nouveau dans la lutte le 26 mars pour exiger leur dû.

Les 5,3 % octroyés au 1^{er} janvier, obtenus grâce à la mobilisation des retraités ne compensent pas la perte de pouvoir d'achat que nous subissons depuis plusieurs années.

Pour terminer Louis a évoqué le conflit agricole qui traverse le pays.

Les inégalités sont énormes dans l'agriculture avec 80 % des aides captées par 20 % des agriculteurs.

Comme les travailleuses et les travailleurs, notamment agricoles, de plus en plus de paysans ne vivent plus de leur travail.

Pour conclure, Louis a souhaité que cette nouvelle année soit offensive et victorieuse.

Les 13 retraités SELMER présents ont apprécié cette remise des FNI commune, qui pourra être reconduite pour les prochaines années.

Le prochain rendez-vous convivial des sections retraités se tiendra comme chaque année au mois de juin.

Le réabonnement collectif à « Vie Nouvelle » pour les 20 syndiqués SELMER a été payé par le syndicat.

19 FNI / 20 ont été remis et payés avec des cotisations.

Christian CANOVILLE
Animateur de la Section des retraités CGT SELMER
Membre du collectif USLR et de la CE de l'UL

